

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28639**

Intitulé

Assistant référent douane

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association du centre Richebois	président de l'association de centre Richebois

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

311t Tri, préparation des commandes , magasinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Sous la responsabilité du déclarant en douane, le déclarant en douane adjoint assure les formalités administratives douanières nécessaires à l'exportation de tous types de marchandises dans le respect de la réglementation applicable :

- Etablir le document administratif unique (DAU)
- Conseiller par écrit les clients sur les formalités nécessaires à l'exportation d'une marchandise
- Etablir des déclarations suivant les différentes procédures applicables pour l'exportation et/ou le transit communautaire de marchandises

Sous la responsabilité du déclarant en douane, le déclarant en douane adjoint assure les formalités administratives douanières nécessaires à l'importation de tous types de marchandises dans le respect de la réglementation applicable :

- Etablir le document administratif unique (DAU)
- Conseiller par écrit les clients sur les formalités nécessaires à l'importation d'une marchandise, document en anglais si nécessaire
- Etablir des déclarations suivant les différentes procédures applicables pour l'importation et/ou le transit communautaire de marchandises

Les capacités attestées :

Douane exportation

- Pratiquer les INCOTERMS (INTERNATIONAL COMMERCIAL TERMS) et le vocabulaire anglais correspondant
- Utiliser le référentiel intégré du tarif automatisé (RITA)
- Rédiger le DAU avec la codification en vigueur
- Utiliser des télé-services du portail ProDou@ne
- Appliquer la procédure de secours, l'invalidation et la rectification manuelles des saisies lorsque les télé-services sont inopérants
- Etablir des déclarations d'exportation définitives de marchandises
- Etablir des déclarations de marchandises en exportation temporaire
- Etablir des déclarations qui permettent le transit communautaire de marchandises
- Analyser, interpréter et transmettre par écrit des informations relatives aux procédures et taxes applicables à l'exportation d'une marchandise donnée vers une destination donnée
- Renseigner par écrit un client sur les formalités nécessaires à l'exportation d'une marchandise

Douane importation

- Pratiquer les INCOTERMS (INTERNATIONAL COMMERCIAL TERMS) et le vocabulaire anglais correspondant
- Utiliser le référentiel intégré du tarif automatisé (RITA)
- Rédiger le DAU avec la codification en vigueur
- Utiliser les différents télé-services du portail ProDou@ne
- Appliquer la procédure de secours, l'invalidation et la rectification manuelles des saisies lorsque les télé-services sont inopérants
- Etablir la déclaration d'importation définitive d'une marchandise (mise en libre pratique -MLP, mise à la consommation, MAC,).
- Etablir la déclaration en admission temporaire, d'entrée et sortie d'entrepôt
- Utiliser les différentes procédures et déclarations de gestion particulière de dédouanement (O, RTC, D48, PR)
- Renseigner un client par écrit, en anglais si nécessaire, sur les formalités nécessaires à l'importation d'une marchandise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La mission de l'Assistant Référent Douane est d'établir les documents administratifs de douane qui permettent aux clients (entreprises, transporteurs, particuliers...) d'exporter ou d'importer leurs marchandises.

Déclarant en douane adjoint/Assistant référent douane

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1202 : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification d'Assistant Référent Douane est composée de 2 activités qui donnent lieu, en cas de certification partielle, à délivrance des certificats de compétences suivants

- * CC-ARD-1 douane exportation
- * CC-ARD-2 douane importation

Les candidats à la certification doivent établir des dossiers de déclaration ("exportation" et/ou "importation" suivant le cas) comprenant : les consignes du déclarant, les documents relatifs aux marchandises à déclarer et les instructions pour l'état de codage. Ce dossier est

complété d'une demande écrite de renseignement d'un client qui peut être rédigée en anglais

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28639 - Export	<p>Descriptif : Sous la responsabilité du déclarant en douane, assurer les formalités administratives douanières nécessaires à l'exportation de tous types de marchandises dans le respect de la réglementation applicable</p> <p>Modalités d'évaluation : Étude de cas : Export durée totale de l'épreuve : 3h00 Mise en situation écrite : 2h45 Mise en situation orale : 0h15</p> <p>Validité du certificat : 5 ans Attestation de compétences : CC-ARD-01 Exportation</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28639 - Import	<p>Descriptif : Sous la responsabilité du déclarant en douane, assurer les formalités administratives douanières nécessaires à l'importation de tous types de marchandises dans le respect de la réglementation applicable</p> <p>Modalités d'évaluation : Étude de cas : Import durée totale de l'épreuve : 3h00 Mise en situation écrite : 2h45 Mise en situation orale : 0h15</p> <p>Validité du certificat : 5 ans Attestation de compétences : CC-ARD-02 Importation</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	2 déclarants professionnels dont 1 employeur (ou responsable de service) et 1 salarié. Leur complémentarité export et import est assurée.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	2 déclarants professionnels dont 1 employeur (ou responsable de service) et 1 salarié. Leur complémentarité export et import est assurée.
En contrat de professionnalisation	X	2 déclarants professionnels dont 1 employeur (ou responsable de service) et 1 salarié. Leur complémentarité export et import est assurée.
Par candidature individuelle	X	2 déclarants professionnels dont 1 employeur (ou responsable de service) et 1 salarié. Leur complémentarité export et import est assurée.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	2 déclarants professionnels dont 1 employeur (ou responsable de service) et 1 salarié. Leur complémentarité export et import est assurée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 juin 2006 publié au Journal Officiel du 23 juin 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 23 juin 2006, jusqu'au 23 juin 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Assistant référent douane" avec effet au 25 novembre 2016, jusqu'au 19 juillet 2020.

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Déclarant en douane adjoint" avec effet au 23 juin 2011, jusqu'au 25 novembre 2016.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

En moyenne 10 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

Centre Richebois - informations issues du suivi stagiaires
[site du Centre Richebois](#)

Lieu(x) de certification :

Association du centre Richebois : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille 13016]

Centre Richebois 80, impasse Richebois
13016 MARSEILLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre Richebois 80, impasse Richebois
13016 MARSEILLE

Historique de la certification :

Précédent libellé de cette certification : Agent de Transit Douane (titre du ministère chargé de l'emploi 1993/2003 - certification RNCP portée par l'Association du Centre Richebois 2006/2011)

Certification précédente : [Déclarant en douane adjoint](#)